

AVIS DE DÉSIGNATION

Membre de la communauté au conseil d'administration du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe

Avis est donné à la population du territoire du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe (CSSSH) qu'un processus se tiendra afin de désigner trois (3) membres représentant de la communauté au conseil d'administration du CSSSH.

Le conseil d'administration est composé de quinze membres, soit cinq parents d'élèves, cinq membres du personnel (un enseignant, un professionnel non enseignant, un membre du personnel de soutien, un directeur d'établissement et un membre du personnel d'encadrement) et cinq représentants de la communauté. Sur les cinq postes prévus pour les représentants de la communauté, trois postes sont ouverts aux candidatures. **Leur mandat est d'une durée de trois ans.**

Peut se porter candidat un représentant de la communauté domicilié sur le territoire du Centre de services scolaire, qui n'est pas membre du personnel du CSSSH et possédant les qualités et conditions requises.

Trois postes sont ouverts aux candidatures

Profils recherchés selon les postes

Profil 3 : une personne issue du milieu communautaire, sportif ou culturel.

Profil 4 : une personne issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires.

Profil 5 : une personne âgée de 18 à 35 ans.

Modalités de mise en candidature

Une candidature est proposée au moyen d'un formulaire de mise en candidature disponible sur le site Internet du CSSSH, à l'adresse suivante :

<https://www.csssh.gouv.qc.ca/candidatures-ca/>

L'original du formulaire de mise en candidature doit être transmis au Secrétariat général au plus tard **le vendredi 15 mai 2026, à 16 h**, à l'adresse courriel suivante : secgen@csssh.gouv.qc.ca

Les membres de la communauté intéressés à soumettre leur candidature sont invités à une soirée d'information sur les rôles et responsabilités d'un membre du conseil d'administration qui se tiendra le 27 avril prochain, à 18 h 30. Ils sont priés de confirmer leur participation, par courriel, à l'adresse suivante : secgen@csssh.gouv.qc.ca

Conditions et qualités requises

- Avoir 18 ans accomplis ;
- Être citoyen canadien ;
- Être domicilié sur le territoire du Centre de services scolaire ET depuis au moins 6 mois au Québec ;
- Ne pas être en curatelle ;
- Ne pas avoir été déclaré coupable d'une infraction qui est une manœuvre électorale frauduleuse en matière électorale ou référendaire en vertu de la présente loi, de la Loi sur la consultation populaire (chapitre C-64.1), de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (chapitre E-2.2) ou de la Loi électorale (chapitre E-3.3) au cours des cinq dernières années.

Sont inéligibles

- Un membre du personnel du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe ;
- Un membre d'un conseil d'une municipalité ;
- Un membre de l'Assemblée nationale ;
- Un membre du Parlement du Canada ;
- Un juge d'un tribunal judiciaire ;
- Le directeur général des élections et les autres membres de la Commission de la représentation ;
- Les fonctionnaires, autres que les salariés au sens du Code du travail (chapitre C-27), du ministère de l'Éducation et de tout autre ministère qui sont affectés de façon permanente au ministère de l'Éducation ;
- Une personne à qui une peine d'emprisonnement a été imposée (cette inéligibilité cesse si la personne obtient un pardon pour l'acte commis) ;
- Toute personne qui occupe un poste de membre du conseil d'administration d'un autre centre de services scolaire ou qui est candidate à un tel poste.

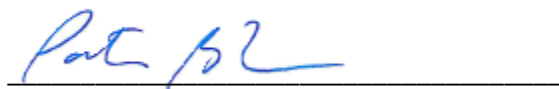
Processus de désignation et annonce

Les nouveaux membres représentant de la communauté seront désignés par l'ensemble des membres du conseil d'administration, qui se réuniront à cette fin le 10 juin 2026.

L'identité des nouveaux membres des communautés désignées sera communiquée le jeudi 11 juin 2026.

Pour tout renseignement supplémentaire relatif à la présente, veuillez vous adresser à M^e Marie-Claude Laplante, secrétaire générale, à l'adresse courriel secgen@csssh.gouv.qc.ca ou consulter le site Internet du CSSSH à l'adresse suivante :

<https://www.csssh.gouv.qc.ca/csssh/gouvernance/conseil-dadministration/>.



Patrice Brisebois, directeur général par intérim

Le 13 avril 2026

Date